



Mairie de CHUSCLAN - 30200

Chusclan, le 02/12/2024.

A l'attention de :
Mesdames, Messieurs
Présidentes, Présidents
Des associations et clubs sportifs
30200 CHUSCLAN

Dossier suivi par :
Christèle CHARMASSON

Nos réf. : PP/VN/CC

Tél : 04.66.90.14.10
Courriel : mairie@chusclan.fr

Objet : Dossier de demande de subvention annuelle aux associations 2025.

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Le modèle associatif, créateur de lien et d'enrichissement collectif, offre à tous un environnement chaleureux pour découvrir ou pratiquer de multiples activités et les nombreuses manifestations renforcent le bien-vivre ensemble. Réelle richesse pour les administrés, le bénévolat les accompagne dans leur quotidien et nous y tenons !

Evidemment, il n'échappe à personne le contexte économique complexe actuel. Aussi, je compte sur votre engagement pour poursuivre vos actions et je vous affirme que la municipalité restera à vos côtés, avec l'octroi de subventions mesurées mais adaptés à vos projets.

Nous avons le plaisir de vous adresser le dossier de demande de subvention de fonctionnement pour 2025. Vous veillerez à apporter une attention particulière à la partie dédiée aux actions spécifiques, indépendantes du fonctionnement général de votre association, que vous envisageriez d'organiser cette année. Ce dossier, ainsi que les justificatifs, nous sont nécessaires pour le calcul du montant de la subvention qui pourra être attribué à votre association. Je vous remercie de bien vouloir remplir toutes les rubriques de façon claire et précise.

Le dossier complet devra être retourné en Mairie, au plus tard le 31 janvier 2025.

En cas de difficultés pour compléter le dossier, veuillez contacter la mairie pour être accompagné dans la démarche (avant le 19 janvier 2025).

Recevez, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Le Maire



Pascal PEYRIERE.